Le sénateur Aseltine: J'aimerais qu'on accorde les contingents, non seulement pour permettre aux terriers de vendre plus de blé, mais aussi de pouvoir rembourser la même année le montant du paiement anticipé. La loi est bonne et plaît aux intéressés, et le doublement des paiements anticipés sera très bien reçu par les cultivateurs et leur sera d'un grand secours. Nous visons, toutefois, à obtenir des dédouanés plus considérables, à vendre plus de grain et à établir de plus gros contingents. J'aimerais que les paiements anticipés puissent, de temps en temps, être remboursés en cours d'une campagne agricole fructueuse, et que le cultivateur puisse plus liquider ses dettes.

Le président: Avez-vous bien assimilé tout cela, Monsieur Eadie?

M. Eadie: Oui, monsieur le président.

Le président: Alors, donnez-nous votre réponse.

M. Eadie: Très brièvement, j'accepte en principe la thèse économique du cultivateur qui a récemment avancé un exposé sur la nécessité de doubler la base d'un contingent de blé. Bien sûr, j'accepte les raisons et les arguments du sénateur, que les cultivateurs ne peuvent rembourser la totalité de l'avance durant la même campagne. Par conséquent, il leur faudrait emprunter sur la deuxième année agricole pour rembourser la somme. Si c'était le réalisé, à la fin de la campagne agricole, avec un contingent de six boisseaux, je conviendrais qu'il devrait emprunter sur la deuxième campagne agricole sur de rembourser l'avance en cours, qu'il a reçue. Je ne voudrais ajouter à cela que ceci: d'après moi, malgré les apparences, les contingents de six boisseaux ne seraient pas aussi fréquents que les autres, et l'expérience démontre qu'il n'en a été ainsi que très rarement.

Le sénateur Haig: Nous devons rembourser les dédouanés et vendre du blé.

Le président: Aimeriez-vous faire partie d'une équipe qui en serait chargée?

Le sénateur Paterson: Ce n'est pas la façon de vendre du blé, et si nous ne vendons pas notre blé, nous nous enfonçons plus profondément dans le marasme.

Le président: Vous avez répondu réelle à trouver le marché.

Le sénateur Paterson: Nous devons rendre nos prix compétitifs. Nous avons laissé les Américains nous donner le pied de ce côté-là.

Le président: Le Comité est-il prêt à se prononcer? Vais-je faire rapport du bill sans amendement? Adopté.

Le président: Honorables sénateurs, le sénateur Carter a soumis à l'examen du Comité une motion relative aux statistiques et à l'usage qu'en font les ministères. Il s'agit de régler le problème, il me semble, serait d'instituer un comité directeur qui se prendrait et déciderait des mesures à prendre en raison de l'importance du problème et de la nécessité d'en étudier tous les éléments. J'ai proposé l'établissement d'un comité directeur de cinq membres, qui se composerait des sénateurs Carter, Molson, Bourget, Thorvaldson et Walker. Evidemment, le président en serait partie d'office.

Le sénateur Kinley: Quel sera le mandat du comité exécutif?

Le président: Il étudiera la résolution du sénateur Carter.

Le sénateur Kinley: J'étais absent. Vous savez.

Le président: La résolution du sénateur Carter recommande l'étude et l'examen de notre façon de recueillir les statistiques et de les traiter, et de voir ce qui se rapporte à cela. Ce sera une enquête de longue haleine qu'il nous faudra mener. Alors, je crois qu'il faudrait l'entreprendre du bon pied et faire une bonne analyse de la situation. Je n'ai fait que des suggestions à l'égard du comité directeur. Il appartient au comité d'en déterminer la composition.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): J'en fais la proposition, monsieur le président. C'est une milliante proposition et, au surplus, très réaliste.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Le comité directeur devra faire rapport de ses travaux au comité principal. Merci. Cela termine l'ordre du jour de ce matin.

(La séance est levée.)